



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 3 janvier 2017.

USPC : le processus de création d'une nouvelle université approuvé par les conseils d'administration des universités Sorbonne Nouvelle, Paris Descartes et Paris Diderot. Le conseil d'administration de l'université Paris 13 a également approuvé le projet qui prévoit son conventionnement fort à la nouvelle université.

Les conseils d'administration des universités Sorbonne Nouvelle, Paris Descartes (le 16 décembre 2016) et Paris Diderot (3 janvier 2017) se sont prononcés favorablement sur le projet de feuille de route : *Construire une nouvelle université, principes et propositions pour la fondation d'une nouvelle université omnidisciplinaire*, qui prévoit la création d'une nouvelle université au 1^{er} janvier 2019, issue des trois établissements.

Le conseil d'administration de l'université Paris 13 a également approuvé le 16 décembre dernier le document qui prévoit les modalités de son conventionnement fort avec la future université, sur un ensemble de projets partagés.

Ce vote des administrateurs témoigne d'une volonté partagée de poursuivre le travail et la réflexion vers la création d'un nouveau pôle universitaire d'excellence scientifique français.

Pour élaborer cette proposition, les équipes de direction des universités ont adopté durant trois mois une démarche progressive. Le contenu de la feuille de route approuvé aujourd'hui a été élaboré au sein de groupes inter-établissements. Les idées et les points de vigilance ont nourri les discussions et permis de poser des engagements forts pour l'avenir.

C'est dans cet esprit que se poursuivront les travaux dans les mois à venir au sein des communautés universitaires, associant très largement les acteurs, tant sur les ambitions en matière de recherche et de formation, que sur les aspects opérationnels et d'organisation. Un dialogue social soutenu sera également mis en place et ce pendant toute la durée du processus.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique d'ensemble portée par une ambition commune de tous les membres de la COMUE USPC, celle de construire une université de rang mondial tant en matière de formation que de recherche.

Les points clés de la feuille de route

- La nouvelle université sera un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de droit commun.
- Présente dans tous les secteurs disciplinaires, elle constituera l'un des 10 pôles d'excellence scientifique français, visible internationalement.
- Elle proposera une offre de formation plus large et plus riche pour les étudiants tout en favorisant leur réussite.
- Le regroupement des forces des établissements en formation, en recherche et au sein des services supports permettra d'accroître le potentiel d'innovation et la réactivité dans les domaines du numérique, de la documentation, de la formation des enseignants ou encore des plateformes technologiques et offrira de nouvelles perspectives de renforcement et de développement des compétences des personnels sur des thématiques émergentes.
- Le partenariat renforcé avec Paris13 prendra la forme d'une convention et mettra les deux universités sur un pied d'égalité pour construire des projets communs.

Les résultats du vote CA par CA :

Sorbonne Nouvelle	pour : 19 / contre : 16 / abstention : 1
Paris Descartes	pour : 23 / contre : 10 / abstention : 1
Paris Diderot	pour : 21 / contre : 14
Paris 13	pour : 15 (voix prépondérante du Président) / contre : 15